

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LES MANAGERS

JEUDI 18 JANVIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer pour mieux agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

PROGRAMME

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, veille juridique
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Actions à conduire : analyse des causes ...

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection, etc.
- Le document unique et le plan d'action

Les situations de danger grave et imminent

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE, CSSCT, ...
- Externes : inspection du travail, CARSAT

La relation avec les entreprises extérieures

- Les points clés

Le management de la prévention

- Quand et comment intervenir
- Animer la prévention au quotidien

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Manager



PRÉREQUIS

Avoir une fonction de management



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CYCLE SSE – DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SECURITE- ENVIRONNEMENT OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2024 - 5 jours de formation

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Mardi 20 février 2024

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Jeudi 21 mars 2024

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Jeudi 18 avril 2024

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Jeudi 16 mai 2024

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Jeudi 6 juin 2024

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques, illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Cas pratiques et quiz. Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 € HT/jour

-10% à partir de 3 jours de formation soit 315 € HT/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 280 € HT/jour

Non adhérent : 530 € HT/jour

-10% à partir de 3 jours de formation soit 475 € HT/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 425 € HT/jour

Certification UIMM : 300 € HT

Numéro de certification : CCPM 2021 0012

RS 5995

Date d'enregistrement 2021

Les modalités de certification : la certification a lieu dans nos locaux en conformité avec le référentiel.

Télécharger le référentiel [ici](#)



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

MARDI 20 FÉVRIER 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaître les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Les sources du droit en SSE

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Les bases de la réglementation environnementale

La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement et les aides

Se tenir informer

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

JEUDI 21 MARS 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas
- Outil de pilotage : mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Document unique et communication

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

JEUDI 18 AVRIL 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation à la sécurité
- Contrôles et vérifications périodiques
- La maintenance
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JEUDI 16 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 4

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

JEUDI 6 JUIN 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Appréhender la mise en oeuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaître les différents systèmes de management
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'actions
- Les indicateurs

Le suivi médical des travailleurs

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain
- Les acteurs de l'environnement et les aides

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



PRÉREQUIS

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Réfèrente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 350 €
Non adhérent : 530 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

MARDI 28 MAI 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
- Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
- S'approprier les étapes de la mise en oeuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations règlementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels de branches
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Comment prioriser les actions ?

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE



PRÉREQUIS

Aucun



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)
- Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)
- Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- Le retour à l'emploi
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Personne ayant en charge les Ressources Humaines



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent – inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent – inter : 540 €
Non adhérent – intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 – ui44@ui44.fr

OPTIMISATION DES VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES ET DES FORMATIONS SÉCURITÉ

MARDI 8 OCTOBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- (bâtiment et des équipements de travail)
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

VERIFICATIONS GENERALES

Les vérifications générales périodiques en entreprise

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne

Zoom sur les principales vérifications

- Equipements de travail
- Appareils de levage et manutention
- Incendie
- Electricité
- Equipement de protection individuelle
- Autres vérifications

La gestion et le suivi

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité

LES FORMATIONS SECURITE

Les formations sécurité

- Le Principe des formation/habilitation/autorisation
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité

Les formations spécifiques

- Levage
- Electricité
- Produits chimiques manipulés
- SST
- Incendie
- Autres formations
- Formations pour les intérimaires

La gestion et le suivi

- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel de maintenance



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en Santé-Sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Mise en situation et quiz.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour les salariés et les managers
- Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Manager, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel médical



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité



MÉTHODES

Animation commune Pôles Compétences, Juridique et industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Mise en situation et quiz



ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Aurore Durand

Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec

Juriste en droit social UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €

Adhérent-intra : 1180 €

Non adhérent - inter : 540 €

Non adhérent - intra : 1460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

ERGONOMIE EN MILIEU INDUSTRIEL

A LA DEMANDE

9H-12H30 / 13H30-17H

OBJECTIFS

- Faire connaître les principales notions d'ergonomie
- Permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Donner le réflexe de prendre en compte la dimension ergonomique dans un secteur d'activité et de responsabilité

PROGRAMME

L'ergonomie

- Origine
- Définitions
- Champ d'action

Le dimensionnement des postes de travail

- Les données anthropométriques de base
- La conception des postes de travail
- Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et troubles musculo-squelettiques (tms)

Les principaux champs de l'ergonomie : le confort thermique, le confort visuel, le confort auditif

Présentation d'un outil d'analyse de poste de travail

- Méthode d'évaluation des conditions de travail
- L'évaluation des paramètres
- L'utilisation de la méthode

CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE



PUBLICS

Dirigeant, Cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en Santé-Sécurité



MÉTHODES

Animation par un ergonome. Apports théoriques illustrés par des exemples. Illustration de cas pratiques issus d'interventions réelles.



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 400 €
Adhérent-intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 540 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés



NOUS CONTACTER

Tél. 02 51 72 92 60 - ui44@ui44.fr

ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

Nos atouts

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

Livrable

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

Tarif

- Nous consulter

